

Questions orales

dans l'échelle du développement et que sa qualité de vie pourrait même dépasser un jour celle du Canada.

Nous nous interrogeons sérieusement à savoir comment le ministre peut accorder quelque crédit que ce soit à une étude dont les principales conclusions, de l'aveu même de l'auteur, ont été obtenues en modifiant volontairement les critères utilisés sur la scène internationale pour déterminer l'indice de développement humain.

Le ministre péquiste aura beau publier toutes les études qu'il veut, jamais il ne réussira à faire oublier que pour les Québécoises et les Québécois, le Canada demeure toujours le meilleur pays au monde.

En terminant, le ministre devrait cesser de dilapider l'argent des contribuables pour des missions qui ne servent en rien l'intérêt de ces derniers.

* * *

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, la campagne de harcèlement menée par le Service canadien du renseignement de sécurité contre Pierre Laberge et sa femme depuis qu'il s'est prononcé en faveur de la souveraineté du Québec est scandaleuse. Pire encore, le gouvernement et son premier ministre cautionnent cette chasse aux sorcières.

On comprend alors pourquoi on laisse pourrir la situation au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité qui, au lieu des cinq membres statutaires, ne compte aujourd'hui que deux membres actifs.

Les libertés fondamentales des souverainistes québécois sont compromises par les agissements du SCRS et par le laxisme du gouvernement. Le Bloc québécois exige que la prochaine nomination au Comité de surveillance se fasse en étroite collaboration avec l'opposition officielle et ce, pour assurer la liberté d'expression de tous les citoyens.

* * *

[Traduction]

LES MESURES LÉGISLATIVES GOUVERNEMENTALES

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, nous parlons aujourd'hui de promesses non tenues. L'une d'elles figure à la page 88 du livre rouge et dit ceci: «Pour améliorer le fonctionnement de la Chambre des communes, nous élargirons le rôle des députés dans l'élaboration des lois, par le biais des commissions.» Est-ce vrai? Regardons ce qui en est.

Dans le cas du projet de loi C-68, le gouvernement a invoqué la clôture à l'étape de la deuxième lecture, il a limité le nombre de témoins et il a refusé d'accorder du temps aux conseillers législatifs pour qu'ils puissent rédiger des amendements.

Dans le cas du projet de loi C-64, quatre des 50 témoins qui ont comparu devant le comité venaient d'une liste proposée par le Parti réformiste. Les députés réformistes n'ont pas été autorisés à présenter des amendements dans la langue de leur choix. On leur a refusé le droit de prendre la parole sur certains articles

parce qu'on avait limité à cinq minutes le temps de discussion de chaque article.

Dans le cas du projet de loi sur le régime de retraite des députés, seuls des experts sont autorisés à témoigner. Les députés et les Canadiens ordinaires sont tenus à l'écart du processus.

Par ces gestes arrogants, les libéraux empêchent les députés de jouer un rôle dans l'élaboration des lois. Cela montre, encore une fois, que le gouvernement ne tient aucune des promesses qu'il a faites dans le livre rouge.

* * *

• (1415)

LES ÉLECTIONS EN ONTARIO

Mme Brenda Chamberlain (Guelph—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, la population de l'Ontario se prépare à voter jeudi prochain et découvre par la même occasion l'opinion des chefs politiques provinciaux sur diverses questions.

Récemment, le chef conservateur, M. Mike Harris, aurait déclaré au sujet de l'équité en matière d'emploi et des personnes handicapées:

Les personnes handicapées ne peuvent accomplir que la moitié de ce que font des personnes valides, mais elles doivent être embauchées et elles doivent être rémunérées au même taux que les personnes valides.

Ce genre de déclaration mal documentée au sujet des personnes handicapées est tout à fait inacceptable.

Les libéraux ont toujours su faire ressortir ce qu'il y a de mieux chez tous les Canadiens. Nous avons toujours célébré et encouragé la contribution de chacun à notre société. Les personnes handicapées méritent mieux que ce genre de déclaration. La révolution du bon sens semble être réservée aux forts, aux puissants et aux personnes en bonne santé, mais c'est une révolution qui manque surtout de bon sens.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA BOSNIE

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, bien que prétendant redéfinir le mandat des Casques bleus en Bosnie, le premier ministre a clairement indiqué que son gouvernement n'a pas l'intention d'envoyer un support accru en termes de logistique et d'équipements. Pendant ce temps, les choses se dégradent à la suite du refus des Serbes bosniaques d'autoriser la Croix-Rouge à visiter les otages et à l'impossibilité pour le gouvernement canadien d'entrer en contact avec le capitaine Ryan Lapalm, détenu à Sarajevo.

Ma question s'adresse au ministre de la Défense. Comment le gouvernement pense-t-il être pris au sérieux quand il dit qu'il veut redéfinir le mandat des Casques bleus en Bosnie, alors qu'il refuse en même temps d'envoyer là-bas de l'équipement adéquat, comme l'ont fait la France et la Grande-Bretagne?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, à propos du capitaine Lapalm, il est vrai que nous n'avons eu aucun contact direct avec lui ces derniers jours.